

Ces Français fortunés qui font le choix rare de déshériter leurs enfants

Le Monde, le 10-04-2022, par Stéphanie Marteau

L'héritage, accélérateur d'inégalités

(...). Trois jours avant Noël, dans la torpeur douillette qui précède les fêtes, les experts du Conseil d'analyse économique (CAE) ont attiré l'attention sur le seul sujet fiscal qui a réussi à émerger dans cette étrange campagne présidentielle : le retour de l'héritage, qui représente aujourd'hui 60 % du patrimoine global des ménages français, contre 35 % en 1970, augmentant gravement les inégalités de naissance.

Le sujet est jugé d'autant plus préoccupant qu'il profite à peu : environ la moitié de la population héritera en France de moins de 70 000 euros (un tiers n'hérite même de rien), contre plus de 500 000 euros pour les 10 % les plus riches. Et de proposer d'user de l'arme fiscale pour corriger cette injustice. D'ailleurs, le CAE n'est pas le seul, ces temps-ci, à conseiller un renforcement urgent de la taxation sur les successions. En 2021, l'OCDE, puis la commission dirigée par les économistes Jean Tirole et Olivier Blanchard (...) ont plaidé dans le même sens.

Pour autant, sur ce sujet politiquement sensible, les candidats à la présidentielle ne font pas le même diagnostic. La droite et l'extrême droite restent sourdes aux propositions de réforme des économistes et proposent d'alléger la fiscalité sur les successions. (...) A gauche, seul le candidat de La France insoumise, Jean-Luc Mélenchon, propose de taxer à 100 % au-delà de 12 millions d'euros. Quant au président candidat Emmanuel Macron, après avoir dénoncé « *la culture de la rente* » en 2016 et - beaucoup tergiversé, il n'entend finalement pas chambouler le système actuel. Il envisage, comme Anne Hidalgo (Parti socialiste) ou Yannick Jadot (Europe Ecologie-Les Verts), « *un allègement de la fiscalité pour faciliter les transmissions en faveur des classes moyennes* ». A l'en croire, l'héritage ne serait rien de moins qu'une composante de « *l'ADN* » de notre « *nation de paysans* »...

Un sondage réalisé en janvier par OpinionWay-Square pour *Les Echos* semble aller dans ce sens : huit Français sur dix sont favorables à une baisse de l'impôt sur les transmissions, y compris chez les électeurs de gauche. Parmi tous les types de revenus, les donations et les héritages sont parmi ceux qu'ils souhaitent voir le moins taxés.

Une petite révolution culturelle est en marche

Même s'ils font encore figure de pionniers, certains Français semblent pourtant résolus à ne rien transmettre à leurs proches – ou pas entièrement – afin de rétablir une forme de justice sociale. « *On voit se dessiner de façon de plus en plus nette un paradoxe français, constate Antoine Vaccaro, spécialiste de la philanthropie et fondateur du cabinet de conseil Force for Good. La répulsion à laisser son argent à l'Etat est très forte, mais l'envie de ne pas transmettre tout son patrimoine à ses héritiers et d'en faire don à une cause, de donner du sens à son legs, est bel et bien en train de germer en France...* »

Le spécialiste, qui organise des campagnes de collecte de fonds pour des associations, décrit même « *une lame de fond* », une « *tendance sourde* ». Selon France générosités, le syndicat des associations et fondations spécialistes de ce type de démarche, les legs aux associations sont en constante augmentation depuis quinze ans, atteignant 1,25 milliard d'euros, d'après le rapport paru

en 2021. La recherche et la solidarité sont les deux domaines que les donateurs privilégient au moment de rédiger leur testament.

Mais ce qui frappe les professionnels du secteur de la philanthropie, c'est l'évolution du profil de ceux qui dépossèdent leur entourage. *« Jusqu'à ces dernières années, 90 % d'entre eux étaient des personnes sans enfants, qui ne voulaient pas laisser d'argent à de vagues neveux ou nièces qu'ils ne voyaient jamais et à qui le legs à une association permettait, finalement, de laisser une trace, de bâtir un projet qui leur survivrait, observe Alexis Vandevivère, fondateur de l'agence de marketing Adfinitas. Aujourd'hui, les testateurs sont de plus en plus souvent des baby-boomers, qui ont des enfants et petits-enfants avec lesquels ils sont en très bons termes. Les enjeux sociaux, environnementaux sont désormais tels que les familles comprennent que la transmission d'un patrimoine trop important et la concentration des richesses sont vaines. Cette génération s'inscrit dans une démarche consciente et militante. »*

Emmanuel Ravanas, ancien notaire et avocat spécialisé dans les questions d'héritage, constate qu'une petite révolution culturelle est en marche. Dans son grand cabinet parisien, il reçoit désormais des clients qui, *« sans acrimonie, mais pour partir en accord avec leurs valeurs »*, décident, carrément, de ne rien laisser à leurs enfants. Un processus qui, en France, ne peut se faire qu'avec le consentement de ces derniers. Une fois majeurs, ils doivent signer devant deux notaires un acte de renonciation, par lequel ils s'engagent à tirer un trait sur *« la réserve héréditaire »*, la fraction du patrimoine qui leur revient obligatoirement : soit 50 % s'il n'y a qu'un enfant, deux tiers quand il y en a deux, et les trois quarts pour trois enfants et plus.

Chez BNP Paribas, Nathalie Sauvanet, responsable du département philanthropie individuelle depuis huit ans, observe que l'on est d'autant plus enclin à céder sa fortune lorsqu'on l'a bâtie soi-même : *« Souvent, ce sont des gens qui se sont faits tout seuls et qui estiment que trop laisser aux enfants ne les aiderait pas. J'ai un client qui a aujourd'hui un patrimoine de 50 millions d'euros et qui n'en laissera qu'une toute petite part, en se disant : "Si je laisse tout ça aux enfants, comment prouveront-ils qu'ils sont compétents ?" »*

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, la dépossession (au moins partielle) n'est donc pas le seul fait de catholiques contrits ou de marxistes convaincus. Elle commence même à être envisagée dans les milieux d'affaires, libéraux et marqués à droite. (...) Une nouvelle génération d'entrepreneurs émerge, plus *« altercapitalistes »* qu'anticapitalistes, qui ne souhaitent pas endormir leur descendance dans un confort superflu.